

INKANTER SANT-TEGONEC LOEGUINER

Samedi 16 septembre 2017
saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



Numéro 45

RENTREE SCOLAIRE - SECURITE DES ENFANTS AUX ABORDS DES ECOLES

Nous avons été interpellés plusieurs fois par des parents dont les enfants ont été bousculés par des voitures dans la rue de la Gare. Le 6 juin dernier s'est tenue une réunion d'échanges à destination des riverains de la rue. Suite à cette réunion, deux essais de modification de la circulation seront réalisés, **à titre expérimental**. Nous avons entendu les arguments des commerçants, aussi la période de test débutera après la saison touristique.

- **Du 21 août au 22 octobre**, la rue de la Gare, sera en sens unique descendant vers le centre-bourg, ce qui permettra de créer une voie piétonne davantage sécurisée allant du croisement de la rue de la Gare et de la rue des Ecoles jusqu'au parking près du presbytère.

- **Du 23 octobre au 22 décembre**, la rue de la Gare sera à double sens avec une priorité à définir. Un trottoir large et sécurisé sera matérialisé. Des chicanes seront prévues pour permettre le croisement des véhicules, avec un impact sur le stationnement. La commission poursuivra sa réflexion à partir des éléments recueillis. La volonté de la municipalité est avant tout de sécuriser les accès empruntés quotidiennement par les enfants et les piétons, sans nuire au bien-être des habitants et commerçants du centre bourg.

BIBLIOTHÈQUE

Expositions photo

Du **1^{er} au 30 septembre**, la bibliothèque expose des photographies de Pierre Le Gall, extraites de ses ouvrages « Vive les bretons » et « Bretagne toujours ».

Vous verrez des photographies d'instantanés improbables, imprenables, captés par un artiste de l'instantané.

En **octobre**, la bibliothèque accueillera l'exposition des résidents de Sainte-Bernadette « Les commerces de Saint-Thégonnec ».

L'inauguration aura lieu le **lundi 2 octobre** à 18h30. Ce moment d'échange est ouvert à tous.

Sélection d'ouvrages

Pour faire écho aux expositions, une sélection d'ouvrages sur « Les bretons » sera mise en avant pendant ces deux mois.

Horaires : Lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.

bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

REPAS DU CCAS

Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus, habitant la commune, aura lieu le **dimanche 1 octobre** à la salle des fêtes, en Saint-Thégonnec, à partir de 12h. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire avant le vendredi 22 septembre auprès d'une des deux mairies de la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner. Un transport sera possible depuis le bourg de Loc-Eguiner.

SAINT-THE LOISIRS

La reprise des activités aura lieu le mardi 19 septembre à 20h et le vendredi 22 septembre à 14h, au local de l'association situé à Penfo, derrière les services techniques municipaux. Durant ces deux séances : inscription, paiement de la cotisation et présentation des activités du 1^{er} trimestre.

L'Association fonctionne deux jours par semaine : le mardi soir de 20h à 22h et le vendredi après-midi de 14h à 16h.

Les personnes intéressées par des activités de bricolage sont invitées à rencontrer les membres de l'association, ces jours-là.

JOURNEES DU PATRIMOINE

Samedi 16 septembre :

Visite guidée des vestiges du **Château de Penhoat** par l'association Mémoire de Penhoat. RDV à **15h** au lieu-dit Penhoat.

Initiation au **geocaching** dans le bourg de Saint-Thégonnec avec l'association des Breizh Géocacheurs. RDV à **17h** à la salle Kanevedenn, au-dessus de l'office de tourisme. (Créer un compte sur geocaching.com et installer auparavant l'application « c:geo » sur les téléphones Android ou « geocaching » sur les Iphone serait un plus).

Dimanche 17 septembre :

Visite guidée de l'**Enclos paroissial** par Yvon ABIVEN (maire honoraire). RDV à **14h** place de l'église.

Visite guidée du **circuit du Fers** (sentier du lin) par Françoise et René Kergoat de « l'association Saint-Thégonnec Patrimoine Vivant ». RDV à **16h** au kanndi du Fers.

LOTO DE LA FNACA

Le Comité Local de Saint-Thégonnec de la FNACA organise son loto et bingo annuel, animé par Malou, le **dimanche 24 septembre** à 14h à la salle des fêtes, en Saint-Thégonnec.

À gagner : 2 bons d'achat de 200 €, 3 bons d'achat de 150 €, 2 bons d'achat de 100 €, 1 TV, 1 tablette tactile, 1 four micro-ondes, 1 Bluetooth, des paniers garnis et de nombreux autres lots.

RANDONNEE

L'Association Saint-Thégonnec Patrimoine Vivant propose le **dimanche 24 septembre**, une randonnée pédestre, ouverte à tous. Deux circuits au choix (6 ou 10 Km). Départ à 14h précises de Park an Iliz. Covoiturage jusqu'à la chapelle Saint-Herbot à Taulé.

AIDE AUX DEVOIRS

Elle recommence à partir du jeudi 5 octobre.

L'association recherche des bénévoles pour aider les enfants à faire leurs devoirs le lundi ou le jeudi de 17h15 à 18h20. S'adresser à Simone Thoribé : 07 82 82 43 75 ou Anne Ravasio : 06 04 14 01 64.

GYM ADULTES

La reprise des cours a eu lieu le lundi 11 septembre 2017.

Programme des séances :

- FITNESS : lundi de 19 h 15 à 20 h 15 – Salle des fêtes.
- ZUMBA : lundi de 20 h 30 à 21 h 30 – Salle des fêtes.
- PILOXING : mercredi de 18 h 40 à 19 h 40 – Salle des fêtes.
- GYM TONIC : mercredi de 19 h 45 à 20 h 45 – Salle des fêtes.
- STRETCHING : vendredi de 20 h à 21 h – Salle de judo (Restaurant scolaire).

Inscription au début de chaque cours. Certificat médical obligatoire à fournir lors de l'inscription pour les nouveaux adhérents. Cotisation : 80 € sans Zumba/Piloxing ou 92 € avec Zumba et/ou Piloxing, facilité de paiement.

Contact/renseignements : 02 98 79 63 95 ou 02 98 79 43 31 (après 18 h) - Adresse mail : gymadultestthe@gmail.com

COURS DE BRETON

K.L.T. ouvre en cette rentrée 2017-2018 un cours de breton pour débutants à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner.

Le premier cours se déroulera le lundi 25 septembre 2017 à la salle des associations en Saint-Thégonnec. Le cours d'une durée d'1h30 débute à 18h30 pour se terminer à 20h. Le cursus comprend donc 30 cours d'1h30 de septembre 2017 à juin 2018. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires. Le tarif plein est de 160 euros pour l'année avec possibilité de règlement en trois fois ou en chèques vacances. Les inscriptions sont encore possibles auprès de KLT.

Contact : 02 98 63 98 79 - 06 82 77 10 10 - klt@wanadoo.fr.

SOIREE 40 ANS

Une réunion pour préparer une « soirée des personnes nées en 1977 » aura lieu le 22 septembre à 20h au bar des sports.

Contact : 06 79 63 18 90 ou 06 62 09 39 76.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Françoise Laurent, assistante sociale, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

Prochaine permanence le jeudi 5 octobre.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Des permanences de Yoann Dutertre ont lieu, en mairie de Saint-Thégonnec, un mardi après-midi sur deux, les semaines paires.

Contact : 02 98 15 15 50.

Prochaine permanence le mardi 3 octobre à 14 heures.

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU FINISTERE

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ?

Profitez des conseils gratuits d'un architecte !

Les architectes-conseils du CAUE vous reçoivent sur rendez-vous et sur leurs lieux de permanence, à proximité de chez vous, afin de vous aider à engager sereinement votre projet.

Il ne s'agit pas de maîtrise d'œuvre mais d'une aide à la décision, le plus souvent illustrée de préconisations architecturales sous la forme de croquis d'intentions.

Des permanences se tiennent à Morlaix Communauté : 02 98 15 31 31.

TEMPS D'EVEIL

Proposés par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix, ils recommencent à la rentrée.

Ces temps d'animations, proposés sur la commune (Centre multi-accueil petite enfance Ti ar Bleizig), sont ouverts aux jeunes enfants accompagnés d'un.e assistant.e maternel.le, garde à domicile, parent, grand-parent...

Les prochaines dates : mardi 26 septembre, mardi 3 octobre, mardi 17 octobre, mardi 7 novembre, mardi 14 novembre et mardi 19 décembre.

Les inscriptions se font par téléphone en contactant le RPAM au 02 98 88 17 34 à partir du 6 septembre 2017.

Toutes les informations concernant ces animations ainsi que les autres actions proposées par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix sont sur le site Internet : www.rpam-morlaix.com

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Vous avez un litige d'ordre familial, professionnel, de voisinage ou de consommation, vous pouvez prendre contact avec M. Michel Maleskévitich, conciliateur de justice au Tribunal d'Instance de Morlaix. Contact : 02 98 88 03 07. **Cette procédure est totalement gratuite et confidentielle.** Le conciliateur tient des permanences dans les mairies de Morlaix, Landivisiau, Saint-Pol-De-Léon, Saint-Martin-Des-Champs, Plourin-Les-Morlaix et au tribunal d'instance de Morlaix.

DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Se faire dépister, c'est avoir la chance d'être régulièrement informée et rassurée sur son état de santé. C'est aussi la possibilité d'être soignée vite et efficacement si une anomalie est détectée.

Plus de 60% (en 2016) des finistériennes, concernées par le dispositif national du Dépistage Organisé du cancer du sein, répondent aux invitations à réaliser un bilan mammographique, qui leur sont personnellement envoyées par l'ADEC 29 (agréé par le Ministère de la Santé, tel : 02 98 33 85 10, adec29@gmail.com). C'est donc plus de 35% d'entre elles qui n'ont pas encore saisi l'opportunité de bénéficier de ce moyen de prévention (efficace et pris en charge à 100%) de leur santé !

Il est démontré en effet que ce dispositif permet dans la très grande majorité des cas, de détecter la maladie à un stade débutant, améliorant ainsi grandement le pronostic tout en préservant la qualité de vie et la féminité. (+ d'infos sur le site www.e-cancer.fr de l'INCa/ Institut National du Cancer)

Pourquoi ? : Le cancer se développe en silence. Le dépistage rend possible un diagnostic précoce, avant l'apparition de tout symptôme. **Un cancer du sein dépisté tôt est guéri 9 fois sur 10.** Cette maladie touche une femme sur huit.

Comment ? : **tous les deux ans, la mammographie** (radiographie des seins), sur du matériel de dernière génération contrôlé tous les 6 mois, avec le privilège de la **double lecture** des clichés réalisée par un radiologue agréé ADEC 29, spécialement formé.

Pour qui ? : **toutes les femmes** de 50 à 74 ans

Se faire dépister, un geste essentiel !...

Lakaat diskoachañ ar c'hriñoù-bev, ur jestr pouezus-kaer !...

La Ligue contre le Cancer-comité départemental 29 soutient le Dépistage Organisé.